



L'ACTUALITÉ

ENCORE DES RÉFORMES À VENIR MALGRÉ UN CONTEXTE SOCIAL EXTRÊMEMENT DÉGRADÉ

2019 devrait être marquée par une série de réformes, parfois fondamentales, qui impacteront inévitablement les petites entreprises du bâtiment.

“
L'accumulation des réformes prévues en 2019 s'ajoute à la mise en œuvre de celles déjà votées.”



Certes, le mouvement des gilets jaunes a rafraîchi quelques ardeurs et semé le doute dans l'esprit d'un certain nombre de députés de la majorité sur l'opportunité de poursuivre les réformes au même rythme. Il faut dire que celles à venir ne sont pas des réformettes...

Si le Gouvernement a dû reculer temporairement sur la réforme de la fiscalité verte en vue d'accélérer la transition écologique, il sera inévitablement conduit à y revenir avec, certainement, les mêmes problèmes à gérer. Le grand débat national permettra-t-il d'avancer un peu sur le sujet ? Les propositions seront-elles suffisamment nettes et partagées pour faire accepter les changements individuels souvent coûteux que la transition énergétique implique, que ce soit en termes de mobilité ou de chauffage ? On peut en douter.

La grande réforme de l'année devrait être celle relative aux retraites qui vise à créer un régime universel et à remplacer les 42 régimes existants, rien de moins ! Autant dire que le sujet est explosif car, évidemment, la réforme ne pourra se faire sans une refonte totale des cotisations et des droits de chacun. On se souviendra des grèves interminables que les précédentes réformes avaient suscitées...

La réforme de l'assurance chômage n'est guère plus évidente. Certes, elle concerne, a priori, moins de personnes mais elle constitue un point de tension particulièrement dur entre le patronat et les organisations

de salariés qui se hérissent devant les « sacrifices » demandés aux chômeurs et exigent une plus grande implication des employeurs. Un sujet évidemment détonnant au moment où tous les regards se portent sur le pouvoir d'achat des Français... Et pourtant, les partenaires sociaux continuent de négocier et de tenter d'aboutir à un accord dans les 3 ou 4 prochaines semaines, faute de quoi le Gouvernement décidera lui-même !

Difficile sera également la réforme de la fiscalité locale, annoncée pour le printemps, mais qui pourrait bien être reportée ou limitée compte tenu du fait que les municipales sont programmées pour 2020 et que cette réforme exaspère fortement un grand nombre de Maires. À prévoir également, la réforme des institutions qui devait se faire en 2018 et qui a été reportée. Elle pourrait revenir sur le devant de la scène avec le grand débat national puisqu'elle prévoyait, notamment, la diminution du tiers des parlementaires, l'introduction d'une dose de proportionnelle aux législatives, l'interdiction du cumul des mandats, pour ne citer que ces points.

En vue aussi, une réforme de la dépendance, que les Gouvernements successifs promettent et qui est sans cesse reportée. La Ministre de la santé a lancé l'an dernier une concertation sur la perte d'autonomie avec la ferme intention de voter une loi cette année. Les difficultés seront, là encore, d'ordre financier d'autant que les Collectivités locales ont déjà beaucoup de mal à financer l'APA.



COMMUNICATION

LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE LA CAPEB AU TOP/COM GRAND PRIX CORPORATE BUSINESS 2019

La campagne de communication de la CAPEB qui vise à réaffirmer l'engagement de la CAPEB auprès des entreprises artisanales a été inscrite au TOP/COM Grand prix corporate business 2019 par l'agence de communication qui l'a réalisée. Et nous sommes particulièrement fiers que notre campagne ait été retenue parmi les lauréats de la section « stratégie de communication » de cette 21^e édition du TOP/COM.

La campagne de la CAPEB se place ainsi sur le podium et recevra donc un prix d'or, d'argent ou de bronze. Le résultat final sera connu lors de la remise des prix, le 14 février prochain. Difficile de ne pas être fiers de ce futur trophée qui récompense les meilleures opérations de communication de l'année, quand on sait que les autres candidats dans cette catégorie ne sont autres que Danone, le Ministère du travail, ou encore Orange ! À suivre donc !

→ GESTION DES DÉCHETS : LA CAPEB ET SES PARTENAIRES TIENNENT UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Ce mardi 15 janvier, la CAPEB et ses partenaires ont accueilli la presse au siège de la Confédération.

Avec les industriels du recyclage, la CAPEB a ainsi montré sa volonté de s'engager en faveur d'une meilleure gestion des déchets de chantier. Patrick Liébus, Président de la CAPEB, Jean-Jacques Châtelain, Président de l'UNA PVR de la CAPEB, Muriel Olivier, Déléguée générale de la FNADE et Erwan Le Meur, Président de FEDEREC BTP se sont engagés, à travers la signature d'une convention, à améliorer et à rendre visibles les bonnes pratiques de gestion des déchets par les entreprises artisanales. La gestion des déchets est une véritable démarche responsable et, à ce titre, un élément constituant d'une RSE dans les entreprises. La CAPEB souhaite mobiliser les entreprises artisanales du bâtiment pour



42 millions

C'EST LE NOMBRE DE TONNES DE DÉCHETS PRODUITES CHAQUE ANNÉE PAR LE BÂTIMENT

qu'elles s'approprient pleinement les enjeux du développement durable, notamment par le tri des déchets sur les chantiers, avec pour objectif de limiter leur impact environnemental.

Elle entend, en particulier, favoriser le développement des bonnes pratiques.

En outre, cette démarche permet aussi d'apporter une contribution à la feuille de route Économie Circulaire lancée par l'État en mai 2018 et au projet de loi visant à transposer la directive « déchets » en droit français, actuellement en préparation.

ÉCONOMIE

→ LA CAPEB SIGNE UN PARTENARIAT AVEC ISOVER

Le 16 janvier, Patrick Liébus a signé un accord de partenariat avec Isover.

On rappellera que Isover est une société du Pôle « Produits pour la Construction » du Groupe Saint-Gobain, spécialisée dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits et de solutions d'isolation thermique et acoustique principalement à base de laines minérales. Au titre de ce partenariat, et en collaboration avec la CAPEB, Isover prévoit de concevoir des outils sur les problématiques de rénovation thermique des logements et des formations visant à renforcer les connaissances des entreprises détentrices de la qualification ECO Artisans dans ce domaine. Isover entend d'ailleurs proposer aux ECO Artisans une remise de 10 % sur toutes les formations qu'il propose.



Ce partenariat intègre la promotion des marques ECO Artisan® et ECO Rénovation® par notre nouveau partenaire. L'assistance chantier d'Isover fera l'objet d'une promotion conjointe avec la CAPEB. Des tests de produits seront par ailleurs réalisés en collaboration avec les conseillers professionnels des UNA.



RÉSEAU

LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES AU CŒUR DE LA RÉUNION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DU RÉSEAU

L'année 2019 s'est ouverte avec le Réseau ce jeudi 17 janvier. Tous les Secrétaires généraux ont été conviés à leur première réunion de l'année et les sujets à l'ordre du jour étaient particulièrement lourds de conséquences, tant pour la CAPEB que pour les entreprises artisanales du bâtiment.

Il a été évidemment question des désignations d'OPCO qui ont été faites avant le 31 décembre dernier, comme la loi l'exigeait. Le positionnement de la CAPEB à ce sujet a été clairement explicité (voir nos actualités ARTUR).

Il a été, très logiquement, suivi par un point sur les conséquences des règles actuelles de la représentativité patronales ainsi que sur les relations que la CAPEB entretient, depuis plusieurs mois, avec la FFB. Ces deux sujets ont bien évidemment fait l'objet d'échanges avec les Secrétaires généraux qui ont et auront à gérer cette situation localement.

Enfin, a été évoquée la campagne de communication, ses premiers effets et ceux attendus, sachant qu'une nouvelle salve a été programmée pour le premier semestre 2019,

justement dans la perspective de la seconde pesée patronale, fin 2019.

À cet égard, la CAPEB a travaillé à un document permettant de démontrer, à ceux qui en douteraient, que la CAPEB est la seule organisation patronale qui, très concrètement, systématiquement et au quotidien, défend réellement les intérêts des entreprises artisanales du bâtiment.

Ce document, constitué d'exemples précis et parfaitement perceptibles par les entreprises, sera prochainement diffusé au Réseau.

MÉTIERS

→ UN NOUVEAU REGROUPEMENT DES UNA

La première initiative ayant été fructueuse et génératrice d'une attente d'échanges réguliers, les Présidents des UNA et leurs conseillers professionnels se sont réunis tous ensemble le 15 janvier. Les grands dossiers professionnels d'actualité ont pu être présentés à cette occasion et ont donné lieu à des échanges.

Il a ainsi été question de la démarche dans laquelle la CAPEB s'est engagée concernant les déchets (voir notre actualité COMMUNICATION), du déploiement du plan BIM 2022 qui prend la suite du PTNB, du projet Profeel sur lequel une réponse officielle de la DGEC est imminente et devrait être globalement positive. Le CSTB est venu faire un point d'étape sur la plateforme Kroki puis un débat s'est engagé sur le choix des thèmes transversaux à développer lors des prochaines Journées Professionnelles de la



Construction (qui auront lieu, pour mémoire, les 11 et 12 avril 2019). Enfin, un retour d'expérience a été fait sur le regroupement de tous les responsables départementaux des sections Équipement Électrique et Électro-Domotique et sur les principaux enseignements qu'il convient d'en retenir et qui peuvent être mis à profit par l'ensemble des UNA, soumises à des problématiques semblables.

Ces échanges ayant démontré tout leur intérêt, un prochain regroupement des Présidents et des conseillers professionnels de toutes les UNA est d'ores et déjà programmé pour le 7 novembre 2019.

→ GILBERT OLIVET RÉUNIT SES CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Le 16 janvier, le Président de l'UNA Serrurerie Métallerie a réuni ses conseillers professionnels pour faire un point d'avancement des dossiers en cours.

Il a d'abord été question de l'enquête publique du NF DTU 32.1 (Charpentes et ossatures en acier) ainsi que des normes NF EN 1090-1-2-3-4-5, des commissions de normalisation P20A / P20M / P25A-B-C et des travaux réalisés dans le cadre du programme PACTE (Référentiel Garde-corps, Référentiels EXC, Calepin de chantier). Par ailleurs, Gilbert Olivet et ses conseillers ont fait le point sur l'étude métier menée par l'OPPBTB et IRIS-ST. Une première restitution a été faite des

observations formulées suite aux visites en entreprises et les premiers résultats globaux ont été présentés. Ces derniers seront évidemment présentés plus largement lors des prochaines Journées Professionnelles de la Construction. S'agissant des questions de formation, le Président de l'UNA Serrurerie Métallerie et ses conseillers ont évoqué les travaux de rénovation du CAP Serrurerie Métallerie qui doivent débuter en février, ainsi que le déploiement sur le territoire du CQP Fabricant installateur d'ouvrages métalliques du bâtiment.

Enfin, ils ont travaillé à l'organisation des prochaines Journées Professionnelles de la Construction qui, rappelons-le, se tiendront les 11 et 12 avril 2019 à Nice.

→ ÉRIC LE DÉVÉHAT FAIT LE POINT AVEC SES CONSEILLERS

Le Président de l'UNA Métiers de la Pierre a réuni le 16 janvier ses conseillers professionnels pour un point d'avancement des dossiers sur le feu.

En l'occurrence, ils ont travaillé à la préparation des Journées Professionnelles de la Construction de Nice, faisant un état des lieux sur l'organisation des travaux, sur les partenariats qui intéressent l'UNA et bien évidemment sur le programme et les thèmes qui seront soumis à discussion avec les délégués.

Un point a par ailleurs été fait sur les dossiers en cours dans le domaine technique, sur le marché du funéraire et encore sur les questions de formation.

Avant de conclure la journée, Éric Le Dévéhat et ses conseillers ont pris connaissance des dernières nouveautés développées par IRIS-ST et des projets du pôle d'innovation pour cette année puis ils ont réfléchi à l'offre de service qui pourra être proposée dans le domaine de la pierre et du patrimoine sur 360 Travaux.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LES DÉCHETS

Le 15 janvier, le Président Liébus et Jean-Jacques Châtelain, chef de file des questions relatives aux déchets, ont tenu une conférence de presse avec les représentants de la FNADE et de FEDEREC, industriels du recyclage et de la valorisation, pour annoncer la volonté des entreprises artisanales du bâtiment de s'engager dans une démarche vertueuse aux côtés des professionnels du recyclage et de la valorisation des déchets. (voir notre actualité COMMUNICATION).

CÉRÉMONIES DES VŒUX

Comme chaque début d'année les vœux des uns et des autres se succèdent. La CAPEB y occupe toute sa place à chaque fois. Cette semaine, les soirées de vœux ont été organisées par le Ministère de l'Écologie, l'APCMA, le CCCA-BTP et l'Ordre des Architectes.

ASSURANCE CHÔMAGE

Les négociations se sont poursuivies cette semaine malgré les difficultés. La semaine dernière, les partenaires sociaux ont abordé la question si controversée des contrats courts et, pour éviter de mettre fin aux discussions, le patronat a promis de faire des propositions alternatives à un système de bonus-malus lors de la réunion du 22 janvier. À suivre donc !

PARTENARIAT

Le Président de la CAPEB a signé mercredi un partenariat avec l'industriel Isover (voir notre rubrique ECO).

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

Jeudi, le Président de la CAPEB a été reçu par Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire. Cela a été l'occasion de présenter

et défendre, une nouvelle fois, les propositions de la CAPEB pour booster le plan de rénovation énergétique des bâtiments : transformation du CITE en prime à périmètre constant, mise en place d'un dispositif incitatif pour accompagner les particuliers dans des rénovations énergétiques successives et cohérentes, réforme du RGE pour renforcer la crédibilité du dispositif sans pénaliser les entreprises vertueuses, mise ne œuvre d'opérations coup de pouce véritablement efficaces dans le cadre du dispositif des CEE, etc.

UNEDIC

La semaine devait se terminer par une réunion de négociation sur la convention tripartite entre l'État, l'Unedic et Pôle Emploi pour les trois ans à venir, les partenaires sociaux ayant défini, en décembre, la feuille de route de l'Unedic dans le cadre de cette négociation.

COMMUNICATION

→ LE CONTRAT TYPE DE SOUS-TRAITANCE DU BTP EST DISPONIBLE SUR LA E-BOUTIQUE

On se rappellera qu'après des mois de négociations, les organisations du BTP ont officialisé leur accord sur un nouveau contrat type de sous-traitance du BTP en décembre dernier. Ce document a ainsi été approuvé par la CAPEB, le Conseil National de la Sous-Traitance du Bâtiment (CNSTB), les Entreprises Générales de France (EGF BTP), la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), la Fédération des SCOP du BTP (Fédération SCOP BTP) et le Syndicat National du Second Œuvre (SNSO). En outre, il a reçu le soutien du Médiateur de la République. Ce contrat de sous-traitance a pour objet de définir des relations contractuelles équilibrées et loyales entre l'entreprise principale et l'entreprise sous-traitante. Des conditions générales définissent le cadre général et des conditions particulières précisent les éléments sur lesquels les entreprises

doivent s'accorder : nature des travaux, délais d'exécution, conditions de paiement, nature de la garantie de paiement, responsabilités, assurances, règlement des litiges éventuels, pénalités de retard, participation au compte prorata ou non, protection des données personnelles, évacuation des déchets. Le contrat type est constitué de 5 éléments utilisables et imprimables séparément : des conditions générales, des conditions particulières intégrales, des conditions particulières simplifiées, une attestation de régularité pour les sous-traitants établis en France et une autre pour ceux établis à l'étranger. Tous ces éléments sont interactifs et peuvent donc être remplis et personnalisés directement en ligne avant d'être imprimés en autant d'exemplaires que de signataires du contrat. Il est disponible pour les entreprises sur la e-boutique de la CAPEB.



En savoir plus sur **ARTUR**

MÉTIERS

→ DAVID MORALES ET LES CONSEILLERS DE L'UNA MTPI SE RÉUNISSENT

Mercredi 16 janvier, David Morales a réuni les conseillers professionnels de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation pour avancer les dossiers en cours.

Il a bien entendu été question de la formation et de l'impact de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » sur les dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage. Le Président et ses conseillers ont ensuite travaillé longuement à la préparation

des Journées Professionnelles de la Construction de Nice, approfondissant les sujets qui seront proposés aux délégués et examinant les aspects relationnels avec les exposants et les partenaires. Enfin, ils ont fait un état des lieux des dossiers techniques en cours : la révision des DTU (45.10 et 45.11), et les projets de guides pratiques avec le syndicat national des plafonds unifiés (SNPU) et avec la fédération des industriels du plafond modulaire (FIPS).

(Suite de la p. 1)

Sans oublier, la réforme du système français en matière de santé et de sécurité au travail, initiée, comme souvent, par un rapport établi en 2018 par Charlotte Lecocq, député LRM du Nord.

S'ajoute à cela la mise en œuvre de toutes les réformes déjà votées. Le prélèvement à la source implique des changements majeurs pour les entreprises.

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage seront également très impactantes pour les entreprises comme pour les gestionnaires des dispositifs de formation.

La transformation des OPCA en OPCO, ajoutée aux nouvelles règles de représentativité et à la restructuration des branches sont autant de bouleversements essentiels qu'il faudra gérer en 2019.

Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2019